



Créateur
d'espaces de travail

NOTRE POLITIQUE QUALITE

Pour une satisfaction durable de nos clients, tant sur le plan technique que sur le plan humain

La Qualité est reconnue comme étant une composante essentielle de la valeur ajoutée perçue par nos clients. Nous mettons nos clients actuels et potentiels au premier plan de nos préoccupations et concentrons tous nos efforts pour les satisfaire dans l'ensemble de leurs demandes.

Par son choix de culture axée sur la qualité, la complémentarité des expertises et l'innovation dans ses produits et services, EOL vise une croissance soutenue de sa valeur lui permettant d'être reconnu comme une entreprise de classe européenne.

Dans cette optique, EOL s'est engagée dans une démarche de certification pour les gammes de produits que nous fabriquons avec comme ambition la maîtrise des coûts, la sécurité des produits, le développement durable et la satisfaction des clients.

La Politique Qualité s'appuie sur le respect des exigences réglementaires et légales, le respect des exigences normatives européennes dans le domaine du mobilier de bureau ainsi que sur la conformité aux référentiels des marques NF Environnement, NF OEC et GS.

Dans ce cadre, EOL s'engage à adapter son organisation dès que nécessaire afin d'améliorer sa performance Qualité.

Afin de mesurer notre performance, des indicateurs sont en place et sont suivis dans différentes instances : Comité de Direction – Comité Qualité Usine. Le principal objectif est d'atteindre un taux de Non Qualité inférieur à 10% d'ici 2020.

En synthèse, la politique Qualité de EOL, c'est :

- Améliorer en continu la qualité et l'ensemble des produits et des processus tout en assurant l'épanouissement et la satisfaction des collaborateurs
- Actualiser en permanence notre pratique de la Qualité par la mise à jour systématique de nos connaissances
- Mettre à disposition de nos Clients, pour leur satisfaction, notre savoir-faire en matière de Qualité ;
- Sélectionner nos fournisseurs en cohérence avec nos exigences et les besoins de nos clients et ce, dans le respect de notre charte éthique.

Fait à Rosny le 14 décembre 2016

Valérie Noiton
Responsable Qualité